McGill

Internships & Student Affairs
Faculty of Education

3700 McTavish Street, 243
Montreal, Quebec, Canada
H3A 1Y2

Bureau des stages et des affaires étudiantes
Faculté des sciences de l'éducation

3700 rue McTavish, 243
Montréal, Québec, Canada
H3A 1Y2

514-398-7046 (Student Teaching / Stages)
514-398-7042 (Student Affairs / Affaires étudiantes)
514-398-4679 (Fax /Télécopie)

Objet: Lettre d'entente concernant des contrats de stages payés dans le cadre de la maîtrise en enseignement et apprentissage (MATL) de l'Université de McGill

L'objectif de cette lettre est de souligner les conditions pour un(e) étudiant(e) dans le programme de la maîtrise en enseignement et apprentissage (MATL), géré par la faculté des sciences de l'éducation à l'Université de McGill, qui cherche un contrat payé dans une école avec le but d'avoir le contrat crédité pour leur stage obligatoire.

1. CONTEXTE DE LA MATL

La maîtrise en enseignement et apprentissage (MATL) est un programme professionnel qui mène à un brevet d'enseignement au niveau secondaire au Québec pour ceux qui ont déjà un baccalauréat dans une matière identifié par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en tant qu'une matière à enseigner. Ce programme de 60 unités de valeur est constitué de 45 unités de valeur de travail de classe et 15 unités de valeur de deux stages dans un milieu scolaire. En plus du travail de classe et des stages, les étudiants devront compléter un projet de recherche autonome « Capstone » ainsi qu'un portfolio professionnel électronique qui démontre une croissance professionnelle des 13 compétences professionnelle du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Une fois qu'ils complètent le programme, les étudiants sont recommandés au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour leur brevet d'enseignement

Pour être éligible à être admis au programme de la MATL, les candidats devraient préférablement avoir de l'expérience de travail dans un milieu scolaire formel ou informel ou dans le domaine de la jeunesse. L'expérience de travail dans un milieu informel comprend notamment, mais pas exclusivement, animateur(rice) de camp de jour, tuteur(rice), le mentorat, et « coaching ».

Pour plus d'information sur le programme de la MATL, incluant les conditions d'admissions et un aperçu du programme, veuillez visiter https://www.mcgill.ca/dise/grad.

2. CONDITIONS REQUISES POUR UN CONTRAT PAYÉ

Les étudiants dans le programme de la MATL ont l'option d'obtenir un contrat payé pour leur stage, cependant, le contrat doit être en conformité avec les conditions du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant la formation à l'enseignement et être approuvé par le Bureau des stages et des affaires étudiantes (ISA).

Il est la responsabilité de l'étudiant de s'assurer que son calendrier de contrat et les engagements connexes n'entrent pas en conflit avec les exigences académiques MATL (par exemple, les cours du soir). Les étudiants ne seront pas autorisés à quitter leur stage plus tôt ni à s'absenter de leur stage pour assister à un cours en conflit.

McGill

Internships & Student Affairs
Faculty of Education

3700 McTavish Street, 243
Montreal, Quebec, Canada
H3A 1Y2

Bureau des stages et des affaires étudiantes
Faculté des sciences de l'éducation

3700 rue McTavish, 243
Montréal, Québec, Canada
H3A 1Y2

514-398-7046 (Student Teaching / Stages)
514-398-7042 (Student Affairs / Affaires étudiantes)
514-398-4679 (Fax /Télécopie)

Stage 1 (Premier Stage)

Afin qu'un contrat soit éligible d'être utilisé pour le premier stage de la MATL, il doit satisfaire les conditions suivantes :

- Être dans une école de niveau secondaire
    - Seuls les étudiants de **MATL TESL** (anglais langue seconde) ont la possibilité d'effectuer leur stage en situation d'emploi dans une école de niveau primaire.
- Minimum de 350 heures de stage qui doivent être complété entièrement dans la session désignée (i.e. Automne, Hiver)
- Une certaine nombre d'heures doivent être complété dans la matière désigné (ex. Univers Social, ALS, etc.) et autres tâches:

Minimum	Domaine
110 heures (environ 10 heures/semaine)	Charge de travail dans la matière désigné (i.e. enseignement)
82.5 heures (environ 7.5 heures/semaine)	Autres tâches dans la matière désigné (Préparation/correction)
126.5 heures (heures 11.5 heures/semaine)	Présence et/ou autres obligations à l'école

Stage 2 (Deuxième Stage)

Afin qu'un contrat soit éligible d'être utilisé pour le deuxième stage de la MATL, il doit satisfaire les conditions suivantes :

- Être dans une école de niveau secondaire
    - Seuls les étudiants de **MATL TESL** (anglais langue seconde) ont la possibilité d'effectuer leur stage en situation d'emploi dans une école de niveau primaire.
    - Exceptionnellement, stage 2 peut être complété dans un **centre d'éducation des adultes** ou dans un **contexte pédagogique alternatif**
- Minimum de 385 heures de stage qui doivent être complété entièrement dans la session désignée (i.e. Automne, Hiver)
- Une certaine nombre d'heures doivent être complété dans la matière désigné (ex. Univers Social, ALS, etc.) et autres tâches:

Minimum	Domaine
160 heures (environ 16 heures/semaine)	Charge de travail dans la matière désigné (i.e. enseignement)
120 heures (environ 12 heures/semaine)	Autres tâches dans la matière désigné (Préparation/correction)
70 heures (heures 7 heures/semaine)	Présence et/ou autres obligations à l'école

McGill

Internships & Student Affairs
Faculty of Education

3700 McTavish Street, 243
Montreal, Quebec, Canada
H3A 1Y2

Bureau des stages et des affaires étudiantes
Faculté des sciences de l'éducation

3700 rue McTavish, 243
Montréal, Québec, Canada
H3A 1Y2

514-398-7046 (Student Teaching / Stages)
514-398-7042 (Student Affairs / Affaires étudiantes)
514-398-4679 (Fax /Télécopie)

Tâche et Évaluation

Lorsque le stagiaire est sous contrat, l'école affectera un membre du personnel interne approprié (par exemple, directeur, directeur adjoint, chef de département, enseignant expérimenté) pour évaluer le stagiaire. L'évaluateur de l'école et le superviseur de McGill fourniront une rétroaction verbale, ainsi que des évaluations formatives et des rapports intermédiaires/sommatifs conformément au calendrier d'évaluation proposé par l'ISA (disponible ici : https://www.mcgill.ca/isa/fr/guide/stages). Le stagiaire sera responsable de développer les compétences professionnelles visées désignées tout en remplissant ses obligations contractuelles.

En signant cette lettre d'entente, l'École accepte d'affecter et de fournir un évaluateur interne et l'École, l'Évaluateur de l'École et le stagiaire s'engagent à suivre le calendrier d'évaluation proposé par le Stage pour les stagiaires sous contrat.

3. COMMUNICATION D'INFORMATIONS

Les étudiants de la MATL qui obtient un contrat pour leur stage vont simultanément être considérés comme employé de l'école/commission scolaire et étudiant(e) dans le programme de la MATL. Malgré leur statut en tant qu'employé, les étudiants de la MATL doivent démontrer une maîtrise des 13 compétences professionnelles afin de satisfaire les exigences du programme.

En cas de préoccupations et/ou de problèmes de performances concernant le stagiaire, qui peuvent avoir un impact sur la note du stage et/ou le statut de l'étudiant(e) dans le programme, le Bureau des stages et des affaires étudiantes peut demander une preuve, sois formel ou informel (ex. notes d'observations, rapports sommatives, etc.), démontrant la maîtrise des 13 compétences professionnelles par l'étudiant(e). Cette preuve est nécessaire pour comprendre la performance en enseignement de l'étudiant(e) à ce jour et pour fournir un jugement adéquat de leur performance.

En signant cette lettre d'entente, vous (le stagiaire et l'administrateur(rice) d'école) consentez de communiquer tout informations pertinents concernant la performance du stagiaire dans votre école/commission scolaire pour la période que le stagiaire est simultanément un employé dans votre école/commission scolaire et une étudiant(e) dans le programme de la MATL.

Cette information sera strictement confidentielle et sera accessible seulement aux personnes pertinents employés par l'Université de McGill.

McGill

Internships & Student Affairs
Faculty of Education

3700 McTavish Street, 243
Montreal, Quebec, Canada
H3A 1Y2

Bureau des stages et des affaires étudiantes
Faculté des sciences de l'éducation

3700 rue McTavish, 243
Montréal, Québec, Canada
H3A 1Y2

514-398-7046 (Student Teaching / Stages)
514-398-7042 (Student Affairs / Affaires étudiantes)
514-398-4679 (Fax /Télécopie)

Si vous avez des questions par rapport au programme de la MATL, les stages, les évaluations de stage, nos politiques et procédures, ou tout autre aspect de l'expérience en tant qu'administrateur(rice) d'école, s'il vous plaît n'hésitez pas de contacter :

Bureau des stages et des affaires étudiantes
placements.education@mcgill.ca
514-398-7046

Veuillez signer deux copies originales de la lettre d'entente à l'endroit indiqué ci-dessous que vous consentez avec les conditions de ce stage. Veuillez remettre une copie signée de l'original au Bureau des stages et des affaires étudiantes : Pavillon des sciences de l'éducation (3700, rue McTavish), bureau 243.

Cordialement,

Yasmine Zein
Directrice, Bureau des stages et des affaires étudiantes

CONSENTEMENT ET RECONNAISSANCE DE L'OFFRE
En signant ci-dessous, je consente que je comprends entièrement et j'accepte les conditions soulignées dans cette lettre d'entente concernant les étudiants de la MATL qui obtiennent un contrat payé pour leur stage.

Signature du stagiaire: _____

Nom du stagiaire: _____

Date: _____

Signature de l'administrateur(rice) de l'école: _____

Nom de l'administrateur(rice) de l'école: _____

Nom de l'école: _____

Date: _____